NOV. - DÉC. 2011 - N°50

Lisieux

Une Ville à vivre!

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX - **www.ville-lisieux.fr**

Et de trois !

Lisieux obtient une 3ème fleur

Sommaire

NOV. - DÉC. 2011 - N°50

Lisieux

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX

Une Ville à vivre!

2 Zoom
3 Edito
4 Actualités
9 Dossier : L'étude socio-urbaine
12 La Ville en Images
14 Cadre de Vie
18 Solidarité
19 Du côté de la Communauté de Communes
20 Sortir
21 Nos commerçants
22 Tribune libre
23 Infos pratiques

Magazine de la Ville de Lisieux

Directeur de la publication : Bernard Aubril

Rédaction : Service communication, avec la collaboration de Frédéric Auvray, des élus, des services de la Ville et de la Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge.

Crédits photos : Ville de Lisieux - Grégory Wait - X, journal "Le Pays d'Auge".

Maquette : Christophe Goudier

Réalisation/mise en page : Média&co Lisieux www.mediaandco.fr

Impression : IMB Bayeux

Tirage : 13 800 exemplaires

Dépôt légal : Novembre 2011

Remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.

www.ville-lisieux.fr

FORUM
DES ASSOCIATIONS

Place Boudin Desvergées

Espace Victor Hugo

Discours des élus

CONCOURS
DES BLACONS FLEURIS

Remise des prix

Prix spécial maison avec possibilités limitées de fleurissement : Mme Pichard

Prix spécial maison : Mme Riguidel

Prix spécial balcon : M. Tosser

CULTURES
URBAINES EN FÊTE

Atelier rap

Repas partageur

Concert des Gars dans l'coin

Edito

Quelle fierté de voir notre ville reconnue au niveau national pour la qualité de ses investissements et de ses nouveaux équipements !

Après la visite de M. Xavier BERTRAND, Ministre du Travail et de la Santé pour l'inauguration du pavillon mère-enfant de l'Hôpital et de la salle multi-activité, ce fut au tour du Président de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de nous faire l'honneur de sa présence pour l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance.

Les déplacements de ces personnalités démontrent bien le caractère exemplaire de ces réalisations qui, tout en étant au service du quotidien des Lexoviens, préparent l'avenir de notre Ville et consolident sa vocation de capitale du Pays d'Auge.

Ce rôle central est également notre force dans le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Le débat public est à présent bien engagé et toutes les composantes de la Normandie sont unies pour défendre ce dossier. L'enjeu est de taille : il s'agit d'une part d'offrir à tous une desserte ferroviaire de qualité et d'autre part, de donner à notre territoire un atout considérable pour consolider son développement.

Au cœur des deux Normandies, Lisieux ne pourra que profiter de cette formidable dynamique. Saisissons donc cette belle opportunité !

Anticiper, préparer l'avenir du territoire, se placer dès aujourd'hui sur les enjeux de demain, voilà des perspectives sur lesquelles mon équipe municipale travaille quotidiennement. L'étude socio-urbaine, dossier de ce numéro de votre « Lisieux Mag », en est un bel exemple tout comme nos actions en faveur du développement durable qui ont été reconnues par l'attribution d'une 3ème et d'une 1ère goutte d'eau.

Bonne lecture !

Bernard AUBRIL
Maire de la ville de Lisieux
Vice-Président du Conseil Général du Calvados

Pavillon mère-enfant et salle multi-activités :
deux équipements modèles salués par le ministre Xavier Bertrand

Une offre de soins dans des conditions de confort et de travail optimum et une salle multi-activités inscrite dans la vie d'un quartier en plein renouveau, avec la visite à Lisieux de Xavier Bertrand, ministre de la Santé, du Travail et de l'Emploi, la journée du 8 septembre a valu une reconnaissance nationale à deux équipements exemplaires pour la qualité des services offerts à la population.

Dévoilement de la plaque par Xavier Bertrand et Bernard Aubril

Pavillon mère-enfant :
bienvenue dans le XXIe siècle

Adieu la tour, bienvenue dans le pavillon mère-enfant. En service depuis septembre 2010, le nouveau bâtiment hospitalier réunit confort des patients et efficacité médicale. Résultat : des accouchements en hausse de 18 % sur un an.

39 millions d'euros dont 18 pris en charge par l'Etat (intérêts compris) c'est la somme globale investie pour la réalisation de ce pavillon mère-enfant et passer du même coup du XXe siècle au XXIe siècle. *« C'est la traduction sur le terrain du regroupement des services hospitaliers en pôles d'activités. Le pôle mère-enfant qui réunit les services de gynécologie-obstétrique, de néonatalogie et de pédiatrie existait déjà, mais la répartition des services sur deux étages de la tour et le vieillissement des locaux n'offraient pas des conditions idéales. Ce nouveau pavillon mère-enfant, c'est d'abord un meilleur fonctionnement et un confort autrement plus adapté aux standards d'aujourd'hui »*, souligne Pierre de Montalembert, responsable de la communication au sein du centre hospitalier Robert Bisson. Exemples : la salle d'accouchement et le bloc opératoire sont désormais au même niveau, reliés par un sas hermétique là où auparavant il fallait emprunter l'ascenseur. Les chambres des patients ? 31 lits en pédiatrie dont 5 dédiés aux adolescents, 12 en néonatalogie *« dont 3 unités dites kangourou qui permettent à la mère et à l'enfant de rester ensemble »*, 34 lits en gynécologie-obstérique. *« Hormis 4 chambres à lit double en gynécologie, la totalité des 87 lits sont répartis dans des chambres individuelles »*. Les patients ne s'y sont pas trompés. Depuis l'entrée en service du nouveau pavillon mère-enfant, l'ensemble des activités est reparti à la hausse : + 19 % pour les entrées en hospitalisation, + 14% pour les consultations externes, + 18 % pour les accouchements.

L'hôpital public ragaillardi

Ce regain d'intérêt des patients pour le pôle mère-enfant bénéficie à l'ensemble de l'hôpital public dont le budget dépend directement de l'activité. Trop longtemps et injustement dénigré, le centre hospitalier Robert Bisson modernise ses équipements pour asseoir son rang d'hôpital de recours pour tout l'Est du Calvados et l'Ouest de l'Eure et mettre ainsi fin à la fuite de ses patients vers les autres établissements de la région. Autre intérêt non négligeable de ce pavillon mère-enfant, la tour désormais accessible par la grande échelle depuis le toit du nouveau bâtiment va perdre son statut d'immeuble grande hauteur (IGH) et donc réduire les frais liés à l'équipe de sécurité. Une tour qui n'a pas dit son dernier mot. Les 8e et 9e étages libérés, ils vont pouvoir être réinvestis pour redéployer les services et créer de nouvelles activités. Au 8e étage, *« les travaux sont en cours pour réhabiliter la totalité des locaux qui devront accueillir tous les services d'hospitalisation de la chirurgie, avec là aussi, une très forte majorité de chambres individuelles. »*

Lors de sa visite, le Ministre Xavier Bertrand a salué le travail du personnel hospitalier

Pour le 9e étage, la réflexion est toujours en cours. *« On s'oriente vers la création d'un nouvel espace de prise en charge gérontologique avec, d'une part, deux ailes d'hospitalisation complète à 40 lits, extensibles à 50 lits, et, d'autre part, un centre d'évaluation gériatrique permettant de renforcer le partenariat de l'hôpital avec tous les acteurs concernés du territoire, que ce soit les médecins libéraux ou les établissements de santé et médico-sociaux. »*

Le pôle mère-enfant en 2010

- **Hospitalisation :** 5.511 entrées (2e activité de l'hôpital derrière le pôle médecine avec 8 348 entrées)
- **Accouchements :** 1.071 (2e maternité du Calvados après le CHU de Caen avec 3.053)
- **Consultations externes :** 9.290 en gynécologie-obstétrique, 2.688 en pédiatrie, 6.296 en urgences pédiatriques, 1.125 en néonatalogie (25 % des consultations externes du centre hospitalier).

Un chantier local

C'était un point central du cahier des charges rédigé par le centre hospitalier Robert Bisson pour la sélection des entreprises participant à la construction du pavillon mère-enfant : intégrer les entreprises locales du bâtiment. Ont ainsi participé au chantier :
- Routière Morin (terrassement)
- La Fraternelle (huisserie et fenêtres)
- SA Lainé (sols et façades)
- SEEL (gros œuvre et génie civil)

Inauguration du pavillon mère - enfant du CH LISIEUX
Par Monsieur le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
Xavier BERTRAND
le 8 septembre 2011

Après le pôle mère-enfant, Xavier Bertrand a inauguré la salle multi-activités

Salle multi-activités :
la polyvalence au service d'un quartier

Du sport, des spectacles, des locaux pour la vie associative : la nouvelle salle multi-activités a changé la vie du quartier Nord en cours de rénovation.

Dans les quartiers Delaunay-Doumer, la nouvelle salle multi-activités incarne bien les changements intervenus avec le plan de rénovation urbaine (PRU) qui concerne précisément ces quartiers. Rénover les bâtiments, ouvrir les quartiers sur la ville avec un nouveau schéma de circulation, favoriser la vie associative locale, ce nouveau bâtiment de 3500 m² de surface est à la croisée de tous les objectifs du PRU.

En service depuis le printemps 2011, la polyvalence est inscrite dans ses gênes. C'est d'abord une salle de sport ouverte à la pratique scolaire et aux clubs avec 1268 m² de surface parquetée pour la pratique du basket-ball, du handball, du badminton et du volleyball, avec en prime, un mur d'escalade de 25 mètres de haut, premier équipement de ce type totalement inédit dans l'Est du Calvados. *« Mais la salle peut également être utilisée comme salle de spectacles ou de gala avec une jauge de 750 places dont 700 assises »*, souligne Eric Lehéricy, Adjoint au Maire en charge des Sports.

A l'étage, troisième volet de cette salle décidément très polyvalente, *« un espace modulable pouvant à la fois servir aux clubs sportifs pour leurs réunions amicales mais aussi aux associations de quartier pour accueillir des activités de loisir ou même de se rencontrer pour des animations culturelles. »*

Les jeunes élus du CMJ étaient aux côtés du Ministre et des élus locaux lors de l'inauguration

Du boulot pour les locaux

L'insertion de cette salle dans le quartier est son grand point fort. Un nouveau cheminement piétonnier relie ainsi cet équipement au quartier Doumer.

La construction même de la salle a été pensée dans cette perspective d'insertion sociale. *« Comme pour tous les chantiers inscrits dans le PRU de Lisieux, une clause d'insertion sociale a été inscrite dans le cahier des charges de sélection des entreprises. Sur place, c'est la Mission Locale qui s'est chargée de sélectionner les candidats pour les 1600 heures de travail réservées à des habitants du quartier. »*

Les résultats sur ce point ont dépassé les espérances initiales. Pour le gros œuvre où la clause était obligatoire, l'entreprise Zaffiro a prolongé à 1800 heures de travail ses contrats avec les deux jeunes embauchés.

« Et pour les 9 autres lots du chantier, la Ville avait inscrit une clause sociale facultative qui, elle aussi, a bien fonctionné puisqu'au total, nous avons conclu une quinzaine de contrats d'embauche à durée déterminée (CDD et intérim) avec les entreprises pour 3 352 heures de travail », se félicite-t-on à la Mission Locale. Sans ou avec très peu d'expérience avec le secteur du bâtiment, tous ces jeunes ont désormais le pied à l'étrier.

3 QUESTIONS à Éric LEHERICY,

Adjoint au Maire en charge du Sport, de la Formation et des Partenariats

Quel bilan faites-vous de la salle multi-activités depuis son ouverture ?

Je suis ravi de l'utilisation de cette salle depuis son ouverture en mars dernier. En effet, nous avons eu des échos très positifs de la part des sportifs locaux ainsi que des clubs qu'ils ont pu recevoir. Les enseignants nous ont également fait part de leur satisfaction notamment en ce qui concerne le mur d'escalade, équipement qui ne se trouve pas facilement dans les salles de sport de notre département et que j'ai particulièrement défendu auprès de mes collègues. De plus, cette salle a déjà pu accueillir des manifestations d'une certaine envergure telles que la ligue de karaté avec plus de mille spectateurs ou le gala de box et le spectacle de fin d'année de l'association Mood Action Professor avec à chaque fois environ 500 spectateurs chacun. Et ce n'est pas encore terminé puisque la salle accueillera en décembre prochain les quarts de finale de la coupe de la ligue du handball féminin et l'un des concerts du festival Vocaliz au mois de mars 2012. Nos services se penchent déjà sur d'autres gros projets pour l'année à venir.

En quoi cette salle participe-t-elle à l'attractivité et au rayonnement de la ville ?

Il s'agit de la plus moderne et la plus grande salle de sport et de Lisieux. Réalisée dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, elle permet aujourd'hui de redynamiser et de requalifier les quartiers Paul Doumer et Delaunay. C'est pourquoi l'aménagement tout autour a été pensé pour que ces deux quartiers soient enfin reliés l'un à l'autre, entre autres, grâce à une nouvelle passerelle bientôt accessible. De plus, son rôle n'est pas limité aux activités sportives puisque sa finalité est aussi de développer des activités de proximité pour les habitants du quartier. Sans oublier le potentiel touristique dans le secteur du sport ou de la détente que nous pouvons développer grâce à l'ensemble des nos autres équipements : parcours de canoë-kayak, parcours piéton en bords de rivières, pistes VTT labélisées et, ici, le mur d'escalade...

Au delà du projet de quartier, comment cette salle s'intègre dans son environnement ?

Cette construction se veut du 3ème millénaire et volontairement moderne : c'est pourquoi elle intègre une démarche environnementale de Très Haute Performance Energétique (T.H.P.E.) avec notamment une toiture végétalisée, des peintures sans solvant, des détecteurs de mouvements pour l'éclairage, des économiseurs d'eau et une intégration idéale dans l'environnement.

Coupure du ruban lors de l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance

Une crèche cinq étoiles !

Ouverte depuis le 1er septembre dernier, la Maison de la Petite Enfance a été officiellement inaugurée le 7 octobre en présence de Jean-Louis DEROUSSEN, Président de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Une simple crèche ? Pas vraiment. La Maison de la Petite Enfance regroupe, en un seul lieu, 4 structures : **un multi-accueil de 60 places**, qui accueille les enfants en horaires réguliers (du lundi au vendredi de 8h à 18h), **un multi-accueil de 22 places** avec une amplitude d'accueil étendue de 6h30 à 19h, **une crèche familiale** qui conjugue l'accueil des enfants au domicile d'une assistante maternelle employée par la Ville et des activités collectives au sein de la Maison de la Petite Enfance et, enfin, le **Relais Assistantes Maternelles**. Cette Maison de la Petite Enfance est tout à fait exemplaire dans sa conception puisque elle a été pensée en prenant prioritairement en compte **le confort et le bien être de l'enfant** : les couleurs, l'organisation de l'espace, la décoration, les jeux et même l'éclairage, tout a été vu selon le regard des enfants. Elle constitue ainsi tout à la fois un cocon rassurant et un lieu d'éveil stimulant.

Une explosion de couleurs !

Des portes ouvertes ont été programmées pour les parents des enfants inscrits à la crèche : au total, près de 60 familles ont visité la structure les 30 et 31 août, juste avant son ouverture. Puis, le 22 octobre dernier, une matinée « portes ouvertes » aura permis aux Lexoviens de découvrir ce magnifique bâtiment. Quand il arrive face à la Maison de la Petite Enfance, le visiteur est tout de suite attiré par la chaleur des couleurs vives de la façade. *« L'entrée est totalement sécurisée »* explique Nicolle CURCIO, Adjoint au Maire en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse et des Activités périscolaires. *« Seule la Directrice ou les agents de la MPE peuvent donner accès au bâtiment. C'est pourquoi l'accueil donne sur le couloir d'entrée à travers une vitre »*. En entrant dans le bâtiment, les couleurs changent. Une salle de réunion fuchsia, ovale, décorée avec des fleurs et des papillons, se dresse au cœur de l'atrium.

« Cette salle permet à la Directrice de la structure et à ses agents de se réunir en toute tranquillité, tout en gardant un œil sur l'extérieur grâce à ses grandes vitres ». L'atrium, quant à lui, est de couleur verte avec une grosse pomme dessinée au niveau de l'entrée de la cuisine. *« Ici, tout a été pensé dans le moindre détail »* continue Nicolle CURCIO *« Ce bâtiment, étant ancien pressoir, on souhaitait donc rappeler ses origines en utilisant également une certaine pédagogie dans le choix des éléments. C'est pourquoi, grâce à la pomme, les enfants savent que derrière elle se trouve la cuisine ».*

Quand on arrive dans les chambres, tout change à l'improviste : les couleurs chaudes laissent la place à un beige/chocolat.

L'espace de jeu à l'intérieur

« Les couleurs sont fondamentales dans la Maison de la Petite Enfance. Si l'entrée et les zones de jeu sont très colorées, nous avons opté pour des teintes sobres pour la partie consacrée au sommeil pour favoriser la sérénité et le calme pour le repos des enfants ». Tout dans cette structure a été conçu pour **garantir le confort des bébés, mais aussi leur autonomie**.

« Les salles de jeux sont également conçues pour le bien-être des enfants » affirme Nicolle CURCIO *« Elles sont très lumineuses. Nous avons aussi prévu des espaces cocooning afin que les petits se reposent, s'ils le souhaitent, entourés par la douceur des coussins »*.

L'atrium

Les activités proposées par la structure se mettent en place petit à petit permettant ainsi aux enfants et au personnel d'investir les lieux, notamment la salle de jeux d'eau, l'atrium et les salles d'activités. *« Les premières sorties ont eu lieu à la Médiathèque.*

« Prochainement, des intervenants extérieurs proposeront aux enfants des activités comme l'éveil musical ou la baby gym » explique Nicolle CURCIO *« Par ailleurs, la Maison de la Petite Enfance a participé activement, mi-octobre, aux Journées de la Petite Enfance »*. Vous l'aurez donc compris, il s'agit là d'un équipement phare pour la ville de Lisieux qui, après l'avoir visité, nous imprègne d'un seul désir : pourvoir, un jour, y inscrire notre propre enfant…

Le RAM

Le RAM est un guichet unique, une interface entre les parents et les assistantes maternelles, permettant de créer un véritable réseau d'information et d'échange sur la garde d'enfants.
Des ateliers ont été mis en place pour les assistant(e)s maternel(le)s lexovien(ne)s préalablement inscrits au relais, aux enfants et aux parents employeurs de ces mêmes assistant(e)s maternel(le)s.
Vous pouvez découvrir les activités du mois sur le site internet de la Ville (www.ville-lisieux.fr) ou en contactant l'animateur du RAM au 02.31.32.19.55 ou par mail ram@ville-lisieux.fr

Nicolle CURCIO

Adjoint au Maire en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Activités Périscolaires.

La Maison de la Petite Enfance est conçue pour réconcilier : les différents temps de vie des enfants, les différents besoins des fratries, ainsi que les impératifs du personnel.
Nous avons pensé, sur un même lieu, mixer la garde des enfants en donnant **une réponse globale à une demande familiale** pour permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, car une crèche n'accueille pas seulement l'enfant, mais l'enfant et sa famille.
Toute l'équipe de cette structure est liée par un même souci : aider l'enfant à acquérir une maturation affective, psychologique et intellectuelle dans le respect de son rythme. **Merci à vous parents de nous faire confiance !**

Lisieux : une ville en mouvement….

La solidarité et l'action sociale sont des enjeux importants pour notre ville. C'est pourquoi, nous devons répondre efficacement aux besoins de notre population, besoins qui évoluent, que nous devons prendre en compte et aussi proposer des moyens efficaces pour les accompagner.

C'est pour cela que, afin d'anticiper les évolutions à venir, il est apparu essentiel de lancer une étude. De nombreux professionnels ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens ou de groupes de travail. Cette démarche a permis de réunir des partenaires autour d'une seule question : **Comment répondre le mieux possible aux besoins des Lexoviens dans les secteurs de la vie quotidienne, du logement, de la formation, de l'éducation, de la santé, de la sécurité ?**

Cette étude s'est appuyée sur un diagnostic et des recommandations qui permettront à notre collectivité de mieux répondre aux attentes actuelles et à venir. Elle servira de base de travail à l'élaboration des futurs projets visant à améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre ville (comme par exemple faire agir et réagir les habitants, adapter les aides, développer des mouvements citoyens et de solidarité, etc..). Plusieurs constats sont ressortis de cette étude.

Un cadre de vie agréable

Deuxième ville du département, Lisieux bénéficie d'un cadre de vie privilégié dans un environnement préservé. Ville-centre, elle dispose de nombreux services publics et propose de multiples activités aux habitants. Les Lexoviens, notamment les plus âgés, y vivent depuis de nombreuses années et y sont très attachés.

Comme vous le savez, les opérations de Rénovation Urbaine en cours sur les quartiers Doumer, Delaunay et Cité Jardin permettent de revitaliser le territoire et d'améliorer l'environnement et le cadre de vie. En outre, le nombre de logements ne cesse de croître et l'habitat individuel prend de plus en plus d'ampleur.

Notre souhait est donc de pouvoir conforter et valoriser le potentiel de développement de notre ville aujourd'hui mais également dans les années à venir.

Place aux seniors !

Le vieillissement de la population est un vrai sujet de société qui touche la majorité des communes françaises. Phénomène national, la tendance se confirme également sur Lisieux puisque la part des 75 ans et plus représentait 12,7% de la population en 2007 (+ 5 points par rapport au recensement de 1999). L'essor des services d'aide à domicile et d'une offre d'animation 3ème âge très étoffée en sont les témoignages.

Ainsi, le Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées (CLIC) est une structure bien repérée et fédère un nombre conséquent de partenaires. Consciente des enjeux de dépendance et des besoins qui y sont liés (hébergements spécifiques, services d'aide à domicile, adaptation des logements), notre municipalité souhaite s'engager plus encore auprès des personnes dépendantes et des seniors.

Une ville ouverte sur sa jeunesse

Au cœur de notre action, la jeunesse constitue un véritable enjeu de développement et d'avenir, pour Lisieux. Afin de favoriser le « vivre ensemble » sur le territoire, la concertation et la coordination des acteurs associatifs et municipaux sont des clés essentielles à mobiliser. Par ailleurs, c'est bien autour du passage « lycéen – étudiant » que nous souhaitons poursuivre nos efforts. En effet, une fois bacheliers, de nombreux jeunes quittent Lisieux pour poursuivre leurs études.

Les partenaires unissent ainsi leurs forces pour sensibiliser les jeunes Lexoviens à la découverte de nouveaux métiers sur le bassin d'emploi local, développer des partenariats avec les établissements scolaires, favoriser un réseau d'entreprises. Par ailleurs, la mobilité professionnelle nécessite des solutions adaptées notamment en matière de logement. En effet, avoir un emploi en CDI n'est pas toujours suffisant pour permettre à un jeune de s'installer. Bien conscient que l'accès au logement pour les jeunes est un facteur d'attractivité pour la ville, un Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (16 à 30 ans) sera mis en place et devrait répondre prochainement de manière innovante à ce public.

L'accompagnement et le soutien des familles lexoviennes

Reflets de la tendance nationale, on observe deux mouvements sur la ville : d'une part, le nombre de ménages connaît une progression et paradoxalement leur taille diminue. Cette diminution s'explique notamment par l'évolution de la structure de la famille : augmentation du nombre de familles monoparentales, par exemple. De nombreuses structures interviennent d'ores et déjà dans le domaine du soutien à la parentalité et nous encouragerons davantage les rencontres entre les différents partenaires.

La mobilité en question

Un nombre important d'initiatives ont été mises en place pour encourager la mobilité des habitants dans la ville : opération n@vette, locations de scooters, etc... Cependant, la voiture reste aujourd'hui le premier mode de déplacement des Lexoviens.

Un bassin d'emploi attractif

Le bassin d'emploi lexovien attire des entreprises, notamment dans le secteur industriel ou artisanal. Pourtant, ce sont les commerces et les services qui arrivent en tête, dépassant même l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Ce réseau

d'entreprises diversifié permet à Lisieux d'exercer sa fonction de ville-Centre du Pays d'Auge. Néanmoins, comme partout, la crise n'a pas été sans effet sur le territoire lexovien... De manière générale, le marché du travail accueille une majorité d'employés et d'ouvriers. Le taux de chômage reste encore élevé malgré sa légère baisse et, à l'image de la Communauté de Communes, la Ville compte une part non négligeable de jeunes touchés par le chômage.

L'insertion professionnelle des jeunes est donc au centre de nos préoccupations. A ce titre, nos partenaires s'engagent activement à nos côtés pour favoriser l'insertion des jeunes sur le territoire : Mission Locale, centre socioculturel CAF, Pôle Emploi...

L'accès aux soins : une préoccupation

Il est essentiel que tout un chacun puisse avoir accès aux soins. Cependant, on constate une réticence pour certains à pousser la porte d'un cabinet médical. Ceci peut notamment s'expliquer par des difficultés financières, une méconnaissance sur leurs droits, etc...

Face à cela, la municipalité et ses partenaires développent de nombreuses actions pour informer les familles sur l'importance de la santé, les addictions, la nutrition, l'hygiène ou encore le mal-être psychologique. Par ailleurs, face au vieillissement des médecins généralistes, la municipalité et nos partenaires sont attentifs à bien anticiper les départs à la retraite de ces derniers.

Dossier : L'étude socio-urbaine

La délinquance en baisse

De manière générale, le taux de délinquance baisse sur notre ville (-13,2% sur les 3 dernières années).

Les cellules de quartiers mises en place dans le cadre du Contrat Local de Sécurité sont une véritable avancée puisqu'elles permettent à tous (écoles, police, gardiens, habitants, services municipaux, associations de quartiers, etc...) de se réunir pour trouver ensemble des solutions.

Des équipements culturels et sportifs de qualité

Le potentiel culturel est très important dans la ville: le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et Danse, la Médiathèque, les Théâtres, le Musée d'Art et d'Histoire... Les « scolaires » bénéficient à ce titre d'un accès privilégié chaque année à ces équipements culturels. Concernant le sport, la Ville dispose également de nombreux équipements dont le Nautile, la salle multi-activités, le stade Louis Bielman et bien d'autres. Bien consciente des enjeux d'accès de tous à l'offre sportive, la Ville et ses partenaires proposent des actions « hors les murs » permettant d'aller à la rencontre des publics qui n'auraient pas poussé la porte d'un gymnase de manière spontanée. Afin d'aller plus loin dans ces démarches « d'aller vers », c'est bien autour des évènements festifs et fédérateurs entre quartiers que nous poursuivons notre travail.

Suite aux conclusions de cette étude, des actions co-construites avec nos partenaires vont être mises en place dès la fin de l'année. En effet, nous souhaitons maintenir nos efforts autour des projets qui nous semblent fondamentaux pour le quotidien des Lexoviens afin que chacun puisse s'épanouir dans notre Ville.

La ville en images

La restauration municipale a fêté la gastronomie française

A l'occasion de la 1ère fête de la gastronomie organisée partout en France le vendredi 23 septembre 2011, la restauration scolaire a proposé un menu spécial mettant en avant la qualité de la gastronomie Normande à travers différents produits locaux. Les enfants en étaient ravis...

Bouge ta tête...

Une semaine pour découvrir les associations et les lieux culturels ou sportifs de la Ville : c'était le but de la 5ème édition de l'opération « Bouge ta tête, bouge ton corps ». La Mission Locale et la Résidence Louise Michel du C.C.A.S de Lisieux ont ainsi proposé des sorties, une scène ouverte, ainsi qu'un temps d'information.

Ce n'est qu'un au revoir... puis un accueil

Comme tous les ans, la Ville a mis à l'honneur les agents partis à la retraite durant l'année 2011 : Jacky Chambry, Jean Chemin, Sylvie Bugeaud, Micheline Albert, Ginette Bigoloni, Annick Haucourt, Lysiane Potier, Marie-Noëlle Guillois, Roselyne Chopin, Christian Vernay. Quelques jours après, ce sont les nouveaux arrivants qui ont été acueillis dans les mêmes grands salons de l'Hôtel de Ville.

La Ville renouvelle son contrat avec Kéolis

Le 1er septembre dernier, Bernard Aubril et Bruno Guegan, Directeur de Kéolis Calvados, ont signé une nouvelle Délégation de Service Public pour le réseau Lexobus : baisse des tarifs, nouvelles dessertes, plus d'informations, faisaient partie des clauses du nouveau contrat.

Les jeunes universitaires accueillis en Mairie

Afin de leur souhaiter la bienvenue dans la ville, les nouveaux étudiants de l'IUT de Lisieux ont été invités à un petit-déjeuner à la Mairie suivi d'une visite à la Médiathèque.

Une exposition pour mieux connaître l'énergie

La Ville et le SDEC Energie ont inauguré l'exposition « Le parcours de l'énergie » fin septembre à Mos@ïc. Des agents municipaux se sont portés volontaires pour assurer les visites guidées pendant un mois.

Un espace ludique en milieu scolaire

Depuis la rentrée, les élèves de l'école élémentaire Trevett ont pu expérimenter un tout nouveau concept : un espace ludique doté de jeux de société à disposition des enfants sur le temps du midi et d'accueil en garderie et centre de loisirs. Au delà de l'aspect divertissement, il s'agit d'un vrai projet de société car les enfants sont confrontés à des règles de respect à l'objet, à l'autre, à l'école, à la société en général.

Le Japon sur le temps du midi

2011 étant l'année du Japon, le service « Enseignement » a décidé de mettre à l'honneur ce Pays à travers différentes activités notamment sur le temps du midi. Voilà donc que les élèves de l'école Jules Verne s'entraînent au Chambara, art martial japonais, et que les jeunes de Paul Doumer participent à un atelier de démonstration de préparation de sushis à l'occasion de la semaine du goût.

Les seniors n'ont pas chômé

Du 17 au 21 octobre, les seniors lexoviens ont connu une semaine riche en activités. En effet, cette année, la semaine du goût et la semaine bleue avaient lieu au même. Découverte de la gastronomie locale d'un côté, ateliers, visites et initiations de l'autre... Les personnes âgées ont fait le plein d'énergie !

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, des aides pour rénover les logements

Dernière ligne droite pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Lisieux qui s'achèvera en mai 2013. Encore un an et demi pour bénéficier d'aides à la rénovation pouvant couvrir sous conditions jusqu'à 60 % du coût des travaux pour les propriétaires occupants et les bailleurs privés.

Isolation thermique par l'extérieur et bardage en bois d'une maison individuelle.

Adaptation d'une salle de bain pour le maintien à domicile d'une personne âgée.

Mieux isoler pour réduire la facture énergétique du logement, remettre l'installation électrique aux normes en vigueur pour éviter les risques d'accident, aménager la salle de bain ou l'escalier pour prendre en compte le vieillissement de la population et encourager ainsi le maintien à domicile. Eviter la dégradation des bâtiments pour maintenir un parc locatif privé en phase avec les standards de confort moderne, voici les objectifs poursuivis par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Un programme et son sigle, OPAH, qui a des incidences financières concrètes pour les deux publics visés, les propriétaires occupants et les bailleurs privés. *« Au mieux, jusqu'à 60-65 % du montant global des travaux sont couverts par des subventions et des prêts préférentiels. Chaque cas est étudié individuellement. Le montant d'aides est déterminé à l'issue de cette étude individuelle qui croise la nature des travaux envisagés, le statut des propriétaires, leur niveau des ressources, la destination du logement, et les critères d'aides mis en place par les différents financeurs participant à l'OPAH »*, précise Laurence Carrière, responsable de la permanence OPAH de Lisieux. Autant le dire tout de suite, sans l'intervention de la cellule OPAH assurée par l'ARIM des Pays Normands, un simple particulier serait perdu dans ce maquis des financements croisés. *« C'est notre travail de démêler l'écheveau des dispositifs, en combinant les aides de l'Anah (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et les aides supplémentaires accordées par la Ville de Lisieux, le Conseil Régional et le Conseil Général. »*

Deux permanences par mois

Le premier réflexe des propriétaires concernés est donc de prendre contact avec la cellule d'information par téléphone (02 31 48 40 40) pour convenir d'un rendez-vous ou lors des deux permanences mensuelles organisées à la mairie, les 1er et 3e mardis de chaque mois. *« Surtout, il ne faut pas commencer les travaux avant l'accord des différents organismes financeurs »*, rappelle Laurence Carrière. La ville de Lisieux, caractérisée par un nombre important de logements issus de la reconstruction datant de l'immédiat après-guerre, se prête particulièrement bien aux objectifs d'une OPAH. *« Il reste encore beaucoup à faire pour la mise aux normes électriques, l'amélioration de la performance thermique ou des standards de confort de logements déjà anciens. »* L'opération s'achèvera en mai 2013. Au-delà, ces aides auront disparu sous leur forme actuelle.

Bilan d'étape

Au 31 mars 2011, l'OPAH de Lisieux qui couvre la période mai 2008-mai 2012 avait enregistré 308 contacts physiques et téléphoniques entre la cellule PACT Arim chargée d'instruire les dossiers et les propriétaires privés. Sur ces 308 contacts, 117 logements et 9 résidences en copropriété ont pu bénéficier du dispositif d'aides pour enclencher des travaux de rénovations :

- 73 propriétaires occupants : 655 000 € de travaux engagés pour 418 000 € d'aides et de prêts préférentiels perçus.
- 44 logements appartenant à des bailleurs privés : 1 215 000 € de travaux engagés pour 467 000 € d'aides et de prêts préférentiels perçus.
- 9 résidences en copropriété : 973 000 € de travaux engagés pour 67 000 € d'aides et de prêts préférentiels perçus.

Pour une ville plus agréable

« C'est pour encourager l'amélioration des logements anciens (ceux qui sont construits depuis plus de 15 ans) que la municipalité a choisi de mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » explique Paul Mercier, Adjoint en charge des Politiques Urbaines. En effet, faciliter la rénovation des logements privés, c'est aussi :

- participer aux actions de maintien à domicile des personnes âgées ;
- encourager les efforts d'économie d'énergie permettant aux habitants de mieux maîtriser leurs charges ;
- encourager les efforts de mise aux normes d'accessibilité ;
- travailler à l'élimination des logements dits indignes (insalubres notamment).

Toutes ces actions et les travaux qui en découlent sont destinés à rendre plus attractif un nombre important de logements anciens, notamment ceux du centre ville qui a été reconstruit dans les années 50. Cela fait également plusieurs années que cette OPAH est accompagnée d'un dispositif d'aide aux rénovations de façades, pour rendre la ville plus belle, pour ses habitants comme pour ses visiteurs.

« Ces opérations sont prévues jusqu'en 2013 » continue Paul Mercier *« J'invite donc tous ceux qui sont concernés à se manifester au plus tôt à la Mairie pour constituer un dossier avec l'aide de l'ARIM. Faites le savoir autours de vous ! »*

A la Saint-Fiacre, Lisieux se pavane

S'il est une date attendue de tous les jardiniers, c'est bien celle de la Saint-Fiacre. Les 10 et 11 septembre derniers, les membres de plusieurs sociétés d'horticulture et les jardiniers de la Ville ont célébré ensemble cette **fête annuelle des mains vertes organisée par la société d'horticulture de Lisieux**. Un grand défilé a rassemblé dans les rues du centre-ville les enfants des écoles et les membres des sociétés d'horticulture de Lisieux, de la Côte Fleurie et d'Alençon, en présence du Maire Bernard Aubril et de son Adjoint chargé de l'environnement et du développement durable, Gilbert Godéreaux. Cette grande fête traditionnelle s'est achevée le lendemain par une cérémonie religieuse dans la cathédrale célébrée par le père Lemaigre. La décoration de la cathédrale a été particulièrement soignée à cette occasion, mobilisant les membres des sociétés d'horticulture, le service espaces verts de la Ville, ainsi que plusieurs fleuristes de Lisieux, avec le dahlia, fleur de saison, en point d'orgue. Même l'Avant-garde a fait entendre sa petite musique pour la Saint-Fiacre avec une prestation remarquée lors de l'arrêt du défilé fleuri sur la place Boudin Desvergées où se déroulait le forum des associations.

Démolition de la salle des ventes

Les travaux débutés fin août, se poursuivront lors des vacances de la Toussaint pour donner une nouvelle vie à la place Le Hennuyer.

Anciennement établissement des Sœurs de la Miséricorde, puis Salle des Ventes, le bâtiment donnant sur la place Le Hennuyer a été acheté par la Ville en 2004 dans la perspective de réaménager l'ensemble de la place. La volonté de la municipalité est de mettre en valeur l'ancien manoir qui abrite le CCAS ainsi que le bâtiment qui accueille les services « Enseignement » et « Petite Enfance-Jeunesse ».

Les travaux de dépollution et de démolition qui ont débuté le 22 août (porche et ancien bâtiment du RAM) ne pouvant pas continuer en période scolaire, une courte pause s'est imposée. Les travaux ont repris pendant les vacances de la Toussaint pour la démolition du bâtiment. Le coût de cette phase s'élève à 60.000 €. Le projet d'aménagement, qui débutera courant 2012, une fois que le sol sera assez tassé, consiste en la création de deux cours fermées par un mur en briques surmonté d'une grille en fer forgé.

Un million d'euros dans nos voiries

En octobre 2010, la Ville de Lisieux a décidé d'investir massivement dans la rénovation des voiries communales à travers un programme exceptionnel de plus d'un million d'euros.

Suite aux intempéries hivernales, les Services Techniques ont procédé à un important travail de recensement des dégâts et des besoins d'intervention en matière de voirie. De ce recensement est sorti un plan de rénovation en deux phases qui a débuté à l'automne 2010. Ces travaux concernent l'ensemble des quartiers de la ville afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie de tous.

La première partie de ce plan a permis de rénover près de 30 rues lexoviennes : rue Ernest Manchon, rue Henri Robida, rue Jean Bertot, rue Marie Curie, rue Leroy Beaulieu, rue Labbey, boulevard Carnot, rue Paul Banaston, rue Gaëtane Bouffay, rue de la Vallée, rue du Cirieux, rue du Pressoir, rue d'Alençon, place Sémard, allée Gustave David, rue Henry Chéron prolongée, rue Saint Jacques, rue d'Ouville, rond-point de la Basilique, rue des Champs Rémouleux, avenue Victor Hugo, quai des Remparts, rue Créton, rue des Loges, rue Saint Hippolyte, rue Samuel Champlain, rue Reine Mathilde, rue Eugène Boudin, rue Guillaume le Conquérant.

La deuxième partie de ce plan de rénovation a débutée au mois d'octobre pour une durée de deux mois environ afin de remettre en état une quinzaine d'autres rues. Sur ces deux phases de travaux, plus de 40 rues auront donc été concernées avec des travaux plus ou moins importants selon l'état et l'ancienneté de la chaussée.

Planning des travaux réalisés:

- Entre le 3 et le 8 octobre : rue des Arts, avenue Jean XXIII, rue Maryse Bastié, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny.
- Entre le 10 et le 14 octobre : rue du 11 novembre, rue Marie de Besneray, rue Jeanne Deslandes, rue Lecouturier, rue d'Alençon, rue Pont Mortain.
- Entre le 17 et le 28 octobre : rue Basse Navarin, chemin de la Brasserie, avenue du 6 juin.
- A partir de novembre : rue de Paris (voir ci-dessous).

Des interventions coordonnées

Depuis octobre 2010, ERDF a lancé un chantier de grande envergure à Lisieux qui vise à renouveler et à restructurer une dizaine de kilomètres de réseau moyenne tension souterrain présent sur le territoire communal de la ville et ce, en parfaite coordination avec le programme voirie de la commune. Pour ce chantier, 1 million d'euros ont été investi sur la seule ville de Lisieux. Les travaux se poursuivent encore jusqu'à fin décembre, entre autres, sur la rue de Paris : le chantier, débuté le 25 octobre, devrait durer jusqu'à la fin du mois de novembre avec une circulation alternée pour gérer le passage des véhicules. La ville de Lisieux gère ensuite la réfection des enrobées.

X Routes concernées par les travaux

Une Hollandaise à Lisieux

En septembre dernier, la Ville de Lisieux a inauguré un lieu tout à fait particulier : une serre hollandaise du XVIIIe située dans le jardin public, près du tribunal de grande instance.

C'est en 2007 que la remise en état de la serre du jardin public a débuté, avec la remise en état de la **plomberie**. La partie chaufferie a été complètement revue ainsi que toute la tuyauterie qui chemine dans la serre permettant le réchauffement des plantes.

Puis, ce sont les **serruriers** qui ont entamé la plus grosse partie de sa remise en état. De 2008 à 2010, la structure principale a été reprise, soit toutes les parties métalliques avec le remplacement en grande partie des éléments défectueux ou rongés par la rouille, y compris la totalité du chemin de circulation qui se trouve sur le haut de la serre. Certaines parties, en bon état, ont été conservées et la conception de la structure a été reprise à l'identique afin de garder son aspect d'origine.

Au cours de ces trois années, c'est aussi un **gros travail de peinture et de vitrerie** qui a été réalisé. Toutes les parties conservées ont été grattées et brossées avant d'appliquer la peinture antirouille ainsi que plusieurs couches de finition. La découpe de verre a été entièrement faite par les agents, en atelier ou sur place, afin de respecter la « goutte d'eau ».

La partie basse de la serre a été reprise en maçonnerie et améliorée afin de permettre une meilleure évacuation des pluies. La dernière phase a demandé des **travaux électriques** : toute l'alimentation depuis la chaufferie a été reprise, ainsi que la distribution dans la partie principale.

C'est ainsi que tous les savoir-faire municipaux ont été mis à profit dans cette réhabilitation : la plomberie, la serrurerie, la peinture, la vitrerie, la maçonnerie, l'électricité et, bien sûr, les espaces verts maintenant que la serre est à nouveau en service. Sur les quatre années, ce sont près de 2.000 heures de travail qui ont été réalisées sur cette serre, pour un total de 10 000 € de fournitures. Totalement restaurée, la serre ne servira pas que de stockage, mais pourra également accueillir des visiteurs pour découvrir des végétaux de collection ou participer à des ateliers de jardinage assurés par les agents des espaces verts.

Qu'est-ce une serre hollandaise ?

C'est une serre aux parois inclinées, permettant une meilleure pénétration du soleil hivernal et présentant une moins grande résistance au vent. La serre hollandaise a de plus grands panneaux par rapport à une serre traditionnelle et projette dès lors moins d'ombre sur les plantes.

Et de trois !

Après avoir obtenu le prix « La goutte d'eau » correspondant au label de niveau 1 pour l'entretien des espaces publics (cf. bulletin n°49), la Ville de Lisieux vient de prendre connaissance du résultat du jury régional qui lui décerne **la 3e fleur** pour sa participation au **Concours des Villes et Villages Fleuris de Basse-Normandie**.

Cette récompense, amplement méritée, est le résultat du travail de l'ensemble des services, espaces verts, menuiserie, peinture..., qui ont eu à cœur de mettre à l'honneur Lisieux, l Pays d'Auge et la Normandie pour ses habitants et nombreux visiteurs.

Cette distinction montre une fois de plus l'attachement de la Ville envers son environnement (embellissement de la ville, cadre de vie préservé, entretien raisonné, respect des ressources en eau, prévention des pollutions) juste récompense d'un véritable travail d'équipe.

Etre acteur de son insertion grâce au projet « Espace Chantier »

Forts de la conviction que les jeunes sont une richesse, différents partenaires de la vie locale lexovienne se battent pour leur donner une chance d'entrer dans le monde du travail.

Depuis 2005, un ensemble de partenaires locaux échangeait régulièrement sur la situation des jeunes Lexoviens en difficulté. Leur volonté était de créer un **dispositif qui puisse leur permettre de connaître une première expérience professionnelle** en se familiarisant avec le milieu du travail, d'**obtenir de l'argent en contrepartie d'une activité** utile, **de devenir enfin acteur de son parcours d'insertion**, de son avenir, permettant ainsi une reconquête de la confiance en soi et le retour au sein de la société.

C'était la naissance de l'Espace Chantier. L'action est gérée par un comité de pilotage constitué outre de la Mission Locale, du SAP, du CCAS via son Foyer des Jeunes Travailleurs et son Service Solidarité-Insertion, d'ESI 14 via sa Maison des Addictions, de la BAC Emploi, de la BAC Environnement et du Centre Socio Culturel Caf.

« L'Espace Chantier n'est pas une structure habituelle. » explique Christine Annoot, Adjoint au Maire en charge de la Solidarité, de la Santé, de la Famille et de la Prévention *« C'est un montage qui existe par la volonté, la motivation, la responsabilité, l'obligation morale des personnes qui l'animent, par leur conviction que l'emploi permet l'insertion »*.

L'Espace Chantier : mode d'emploi

Ce dispositif a été créé à destination d'un **public jeune (entre 18 et 30 ans) en demande d'insertion** mais repéré comme étant éloigné du marché du travail et nécessitant une phase transitoire avant d'accéder aux dispositifs spécifiques d'insertion (formation professionnelle, contrats de travail aidés, intérim, ...).

Pour participer à l'Espace Chantier le jeune doit formuler une demande à son référent (travailleur social, conseiller, animateur) qui la relaie au groupe de pilotage et au

Marie-Isabelle (2ème à partir de droite)entourée de l'ensemble des partenaires de l'action

chantier partenaire. Bac Emploi se charge ensuite des démarches administratives. **Le chantier se déroule sur 3 semaines de 35 heures chacune.** A l'issue de la mission sur le chantier, le jeune est rémunéré sur la base du travail fourni et accompagné vers un dispositif d'insertion.

Un premier bilan satisfaisant

Une première réunion de bilan s'est tenue le 21 septembre dernier en présence des différents partenaires du projet. *« Entre 2008 et 2010, à la suite de l'espace chantier, 50% des jeunes ont obtenus une solution (contrat de travail, CAE, formation, stage). »* a expliqué Christian Decourty, Vice-Président de la Mission Locale *« En 2011, les entreprises ont proposé 2.407 heures à 27 jeunes »*.
Parmi ces jeunes, Marie-Isabelle, Lexovienne de 23 ans, a apporté son témoignage. *« J'ai été embauchée par l'hôpital pour faire du ménage. C'était motivant de faire quelque chose de ma journée. Cela m'a apporté non seulement un premier salaire, mais aussi de l'expérience à mettre en valeur lors des prochains entretiens d'embauche. »*

Pour l'employeur, l'Espace Chantier est un dispositif « clé en main » car il n'a pas à s'occuper des démarches administratives ni du salaire qui est totalement financé par les fonds publics. Seuls les matériaux et l'encadrement sont de sa responsabilité. Parmi les partenaires-employeurs déjà impliqués (Bac environnement, l'hôpital et les associations lexoviennes), l'Association ABI a pu accueillir 6 jeunes *« Il s'agissait de faire du tri de vêtements, du repassage, de l'étiquetage, de la mise en rayon. La moitié d'entre eux a trouvé une solution à la fin du chantier et ils ont tous déclaré être remotivés et revalorisés grâce à cette action »*.

Le bilan a donc été positif : des démarches pour trouver de nouveaux financements sont en cours afin de pouvoir répondre à la demande grandissante des jeunes Lexoviens.

Rivières : l'entretien des berges aussi en ville

L'entretien des berges des rivières traversant la ville de Lisieux relève de la compétence de la communauté de communes Lisieux Pays d'Auge. Une compétence exercée à travers son adhésion au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques (SMBVT) qui regroupe désormais 9 communautés de communes et 8 communes couvrant 90 % du bassin versant naturel de la Touques et de ses affluents, de la mer à la région de Gacé. *« Agir ensemble sur un programme coordonné à l'échelle d'un bassin naturel est bien plus efficace que des actions éparpillées et limitées »*, estime Gilbert Godereaux. Fervent partisan des actions collectives, l'Adjoint à l'environnement rappelle que *« la Touques a atteint ce niveau de qualité qui lui vaut d'être classée première rivière de France pour les truites de mer. »*

Sur le territoire même de Lisieux, l'action du syndicat se traduit par l'entretien des 5 km de berges communales, effectué dans le cadre des opérations d'entretien intra-muros spécifiques aux villes du bassin versant : Lisieux, Pont l'Evêque, Deauville, Trouville et Orbec. Elagage, abattage, débroussaillage, enlèvement des déchets urbains, lutte contre les espèces végétales invasives comme la redoutable « Renouée du Japon », ces chantiers qui se succèdent au fil des saisons et des besoins bénéficient de subventions à hauteur de 70 % de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général du Calvados. Pour la période 2011-2015, 28.252 € TTC seront ainsi budgétisés chaque année pour la ville de Lisieux, soit 141.260 € sur les cinq années (le coût global étant de 276.960 € TTC). Pour les parcelles privées, l'entretien des berges relèvent légalement des obligations des riverains. *« Le syndicat peut intervenir en domaine privé, mais au cas par cas, et pour les interventions les plus lourdes »*, indiquent les services du syndicat, installés à Saint-Désir.
Sur le net : la prochaine lettre d'information du syndicat sera en ligne fin octobre sur son site www.smbvt.fr

La lutte contre les espèces invasives telles la Renouée du Japon (Fallopia japonica) nécessite des fauchages réguliers.

ZAC des Hauts de Glos : La vente des parcelles démarre

Les travaux d'aménagement de la première tranche de la nouvelle zone d'activités économiques des Hauts de Glos sont quasiment achevés : nouvelle voie d'accès, trottoirs, ronds-points, bassins de rétention pour la partie visible, réseaux enterrés pour la fourniture du téléphone, de l'électricité, du gaz, des eaux pluviales et usées, ou encore de la fibre optique avec la mise en place de fourreaux dédiés, tous ces travaux de viabilisation devraient être terminés en décembre prochain. La viabilisation achevée, la commercialisation peut démarrer.

« La SHEMA en charge de l'aménagement et de la commercialisation a conçu une première plaquette pour la cession des parcelles destinées à des activités d'artisanat ou d'industrie », soit environ 12 hectares sur les 57 hectares cessibles que comptera cette nouvelle ZAC. Le pôle d'activité des Hauts de Glos intègre l'un des 5 parcs d'activités gérés par la Communauté de Communes. Les cinq parcs actuels regroupent 230 entreprises à ce jour et constituent le 2e centre d'activités économiques du Calvados après celui de l'agglomération caennaise.

Si vous êtes intéressés par cette commercialisation, contactez au plus vite le service économique de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge au 02.31.61.66.05 (Prix de vente : à partir de 17€/m²).

Transformer des ordures en œuvre d'art… C'est possible !

Du 5 novembre au 31 décembre prochain, le hall de la médiathèque André Malraux accueille l'exposition d'Alain Cousin « Histoire de parler d'ailes… de lui ». Un concept à découvrir…

Alain Cousin aime les oiseaux et récupère des objets anciens, hétéroclites. Des êtres volants et singuliers naissent ainsi entre ses doigts. Il fabrique avec tout ce qui l'interpelle : un goupillon à bouteille usagé, une serpillière destinée à la poubelle, une pièce d'un vieil aspirateur. Pourquoi pas ? Il travaille, ou plus justement s'adonne à sa passion. Depuis qu'Alain construit cet univers, sa pensée et son œil voient les choses autrement. **Il nous fait rêver en créant un monde avec ce que le nôtre abandonne.**

Si l'univers d'Alain Cousin vous séduit, la médiathèque vous propose de découvrir également **le premier livre dédié à ses œuvres**, *« Histoire de parler d'ailes… »* des éditions du Chameau. Vous pourrez y retrouver quelques-unes de ses œuvres, oiseaux et autres créatures, et admirer ses merveilleux assemblages.

L'une des œuvres d'Alain Cousin totalement fabriquée avec du matériel de récupération

Rencontre avec Alain Cousin
Samedi 12 novembre à 15h, auditorium de la médiathèque André Malraux (place de la République)
Renseignements : 02 31 48 41 00

Comment fêter Noël pendant un mois ?

La fin de l'année et les fêtes de Noël approchent à grand pas : voici quelques idées pour vous préparer à ce moment festif.

Expostion des crèches du monde

Du samedi 3 décembre 2011
au mardi 2 février 2012
Centre d'Accueil Jean-Paul II, face à la Basilique Sainte Thérèse, de 9h30 à 17h, tous les jours sauf le 25 décembre et le 1er janvier. Invité d'Honneur "La Provence". Aux mêmes dates, il sera possible de visiter une exposition de photographies réalisées par Maria et Maks Skrzeczkowscy Visite guidée chaque dimanche à 15h30.

Mais aussi… Chants de Noël et traditionnels Provençaux, le samedi 3 décembre à 15h, à la crypte de la Basilique.
Mise en scène de "La Pastorale des santons de Provence" avec une crèche vivante le dimanche 18 décembre à 15h, à la crypte de la basilique. *Entrée libre pour l'ensemble des animations. Renseignements : 02 31 48 55 08*

Marché de Noël

Du vendredi 9 au dimanche 11 décembre
De 10h à 19h – Place François Mitterrand.
Nombreux stands de cadeaux, décoration, gastronomie et animations. *Renseignements : 02 31 48 41 53*

Concert de Noël « Opus Jam » (Quintet vocal a capella)

Dimanche 18 décembre
17h – Cathédrale Saint Pierre, place François Mitterrand.
Le Groupe OPUS JAM est un groupe français a cappella composé de 5 chanteurs d'horizon culturel et musical aussi large que varié. *Gratuit. Renseignements : 02 31 48 41 50*

Goûters de Noël

Du mercredi 7 au jeudi 15 décembre
A partir de 18h dans différents quartiers de la ville selon le calendrier suivant : mercredi 7 route d'Orbec, jeudi 8 secteur Delaunay, lundi 12 secteur des Suédoises, mardi 13 secteur quatre sonnettes, mercredi 14 secteur Adeline, jeudi 15 secteur Creton – Saint Hippolyte.
Renseignements : 02 31 48 40 27

Une comédie musicale pour offrir des cadeaux aux enfants démunis

A l'occasion des fêtes de Noël, une douzaine de jeunes des structures ados proposent un spectacle basé sur un medley des comédies musicales les plus connues. Ce spectacle aura lieu le 17 décembre à 20h à Mos@ïc. Seul droit d'entrée : des jeux et des jouets pour le Père Noël vert qui se chargera de les distribuer aux enfants démunis.
Renseignements auprès du service Petite Enfance Jeunesse au 02.31.48.40.86.

Plus de 96 bénévoles ont participé à la 1ère journée de l'accessibilité

1ère journée nationale de l'accessibilité. Commerces et rues à l'heure du handicap

Les rues et commerces de Lisieux sont-ils prêts pour l'application au 1er janvier 2015 de la loi sur l'accessibilité des lieux recevant du public aux personnes à mobilité réduite ?

96 bénévoles ont testé les lieux samedi 8 octobre pour cette première journée nationale de sensibilisation relayée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Auge en partenariat avec la Ville et la Communauté de Communes. Résultat, sur les 170 établissements visités, 110 sont accessibles et seront donc recensés sur le premier guide national d'accessibilité mis en place sur internet par l'association jaccede.com .

La Ville volontaire et partenaire

La Ville de Lisieux et la Communauté de Communes en charge du développement économique se sont portées volontaires pour cette journée test. *« C'est une grande fierté d'être la seule ville du Calvados parmi les 23 villes françaises participantes »*, souligne Ariane Poynard, Adjointe chargée des relations avec les commerçants. Avec la mise à disposition de salles (espace Victor Hugo et espace Mosaïque) et de personnel municipal, Lisieux s'est prêtée volontairement au jeu. *« Les bâtiments municipaux et la voirie sont directement concernés »*, rappelle Paul Mercier, Adjoint chargé de l'urbanisme. *« Depuis 2008, nous engageons des travaux d'aménagements en ce sens, que ce soit les trottoirs surbaissés, les feux de circulation sonorisés, ou l'accès des bâtiments. L'important est d'anticiper et de programmer les travaux sur plusieurs années car l'investissement n'est pas négligeable (entre 6 et 12 M€ pour Lisieux) soit une année d'investissement. »*

Les nouveaux commerçants

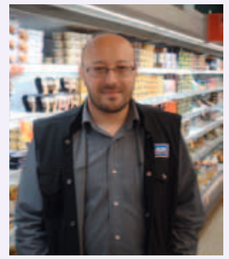

Naji Ghribi, Shopi Hauteville « L'atout de la proximité »

Naji Ghribi a pris à 36 ans la gérance du supermarché Shopi de Hauteville, le 27 juin 2011. Un choix résolu parmi trois propositions du groupe Carrefour, propriétaire de l'enseigne. *« Il y a un gros potentiel pour un supermarché de proximité dans ce quartier de Hauteville »*, appuie-t-il. 400 m2 de surface, 6 salariés, et de sérieux atouts : *« Notre boucherie et le rayon fruits et légumes frais. »* Le service de proximité ? *« Nous avons élargi l'amplitude des heures d'ouverture avec un service continu 8-20h en semaine, 9h13h le dimanche matin, introduit 1500 nouveaux produits, et baissé nos prix, car nous sommes dans un quartier populaire. Ce sont les habitants de Hauteville qui nous font vivre. »*

Shopi - av Prés René Coty - Tel. 02 31 62 09 48
Ouvert tous les jours de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h

Raphaël Bled, Atout-Jeux rue Pont Mortain « Le jouet reste un achat plaisir »

Même lieu, même commerçant, mais changement d'enseigne au 48 de la rue Pont Mortain. «Je tenais auparavant Cinébank. Comme la location et la vente des vidéos déclinaient au fur et à mesure des téléchargements sur internet, j'ai glissé naturellement vers cette nouvelle activité des jouets depuis le 1er avril 2011», explique Raphaël Bled, 30 ans. Du film au jouet, la filiation lui semble évidente. «Spiderman est toujours à mes côtés, mais sous forme de figurine cette fois», plaisante-t-il. Reconnaissant volontiers être « resté un grand enfant », l'univers des jouets lui va à ravir. « On vend du plaisir. Les clients qui rentrent dans la boutique ont immédiatement le sourire et l'œil qui pétille. C'est un plutôt une ambiance de travail agréable par les temps qui courent. »

Atout Jeux - 48 rue Pont Mortain - Tel. : 02.31.62.90.30
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h

Note de la rédaction : les textes (fournis au service communication) des tribunes libres n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et sont publiés in extenso.

Lisieux pour tous

La majorité municipale a été choquée de la teneur de plusieurs interviews récentes dans la presse.

Même si au vu des attaques proférées, chacun aura bien remarqué que les seules motivations de leurs auteurs sont purement politiciennes, il nous semble important, sans rentrer dans le détail de chaque mensonge, de rétablir certaines vérités.

Les projets structurants de la Ville sont toujours construits avec **cohérence** (un projet s'inscrit toujours dans une stratégie globale) et **anticipation** (un projet sert toujours à préparer l'avenir de notre Ville).

Le Programme de Rénovation Urbaine ou la Maison de la Petite Enfance en sont des exemples. De même, les deux études importantes en cours, « aménagement urbain du centre ville » et « rénovation de la gare » démontrent que la Municipalité cible bien son action prioritairement sur des enjeux d'AVENIR et agit dans le cadre de projets globaux et non pas au cas par cas, selon la logique émotionnelle.

Plutôt que de lister les « y'a qu'à / faut qu'on », la Municipalité a toujours préféré élaborer des projets COHERENTS sur le LONG TERME.

Nous invitons donc certains acteurs publics à un peu de décence. La presse locale n'est pas là pour que chacun livre ses aigreurs personnelles, à grands coups de mensonges et d'erreurs manifestes d'appréciation. Un minimum de respect vis-à-vis des autres, comme son propre honneur, s'impose :

Imputer la responsabilité au Maire d'actions qui ne relèvent pas du niveau communal est un acte de démagogie primaire.

Toujours stigmatiser les faiblesses, plutôt que valoriser les multiples atouts de la Ville ne fait pas avancer notre territoire.

Il est toujours facile de donner des leçons, mais toujours bien plus compliqué de formuler des propositions constructives.

Ensemble faisons gagner Lisieux

WONDER : UNE ERREUR, UN ÉCHEC

Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire a proposé de réserver le troisième immeuble des "Terrasses de la Basilique" en cours de construction au bailleur social "Calvados Habitat". Cette décision ne correspond pas à un amour soudain pour le logement social, c'est une obligation légale : la ville était tenue de proposer dans le cadre de l'ANRU autant de logements sociaux nouveaux que de logements détruits, c'est-à-dire 150. Il en manquait 16.

Mais au-delà de ce projet, c'est sur l'opération Wonder dans son ensemble que le Conseil s'est exprimé. La Municipalité a trouvé en arrivant aux affaires un dossier financé par l'Etat, la Région, l'Europe. Un aménageur reconnu était prêt à rechercher des entreprises, esquisser et construire un projet. Nous pouvions travailler à une vraie rénovation de Wonder et du quartier, à proximité de la gare, pour proposer une proposition architecturale de qualité, ouvrant à notre ville de nouveaux débouchés.

Et que s'est il passé, des tergiversations, des hésitations ... Et au final la ville vend à un promoteur immobilier le site Wonder entièrement rénové pour une bouchée de pain, tandis qu'il prend à sa charge la dépollution et commercialise les espaces, se faisant fort d'amener des entreprises nouvelles.

5 ans après c'est "l'échec", selon les termes mêmes du Maire. Le programme de logement est de piètre qualité. Trop important, il a du mal à trouver des preneurs et défigure le site. Wonder pourrait être dans quatre ans occupé par le tribunal. Avait-on besoin d'un privé pour arriver à ce résultat ? La Municipalité a une fois de plus raté son rendez vous avec un projet majeur pour notre avenir. Elle le sait d'ailleurs tellement qu'elle se divise publiquement au Conseil sur ce sujet.

CLOTILDE VALTER, ERIC PILET, SABINE MICHAUX, SERGE LOISEAU, MÉLISSA LEBRETON, LAURENT SODINI, KARINE DIESNIS.

Redonnons des couleurs à Lisieux

Scandaleuse la décision prise par le dernier conseil municipal de se porter caution pendant 50 ans d'un prêt octroyé pour finir les logements du site « Wonder ».

Non seulement cette décision engage tous les contribuables lexoviens mais aussi la génération à venir... Sous prétexte de créer des logements sociaux, la municipalité remercie le promoteur-mécène d'un club de vélos (regardez les maillots...)

Sylvie GRANDIN

A Lisieux Vivement le changement

On ne vous dit pas la vérité !

La Taxe Foncière Lexovienne est parmi la plus chère de France ! Est-elle utilisée pour l'avenir de Lisieux ? NON Elle sert à payer, entre-autres : Un emprunt toxique dont le capital restant est de 3.271 436 € avec surcoût d'intérêts d'environ 800.000€ jusqu'en 2031.

Au dernier Conseil Municipal, il a été décidé de construire un mur anti-bruit pour le chenil pour un coût d'environ 200.000€ ; Il a déjà coûté 686.000€ soit 14.000€ la niche à chien. Avec ce surcoût, la niche coûtera entre 17 et 18.000€. Est-ce sérieux ?

Concernant Wonder, après des dépenses de plusieurs millions d'euros, la fête continue ; La ville va cautionner des prêts afin que le promoteur préféré de M. le Maire puisse vendre le site.

Sans oublier, que les Lexoviens paient un loyer exorbitant pour la maison de la petite enfance jusqu'en 2034 !

(si) le bon sens a de l'avenir (pas à Lisieux)

Gérard BUTEL

UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS

ELECTIONS

Election Présidentielle : les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Elections législatives : les dimanches 10 et 17 juin 2012. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales **au plus tard le 31 décembre 2011.** Tout changement d'adresse ou d'état civil doit être transmis au service des Elections **au plus tard le 31 décembre 2011.**

En 2012, dans le cadre de la refonte électorale, tous les électeurs recevront une nouvelle carte. Pratique : 4 possibilités d'inscription/de changement d'adresse sur les listes électorales :

1) Rendez vous directement à la mairie de domicile ou de résidence avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.
2) Envoyez par courrier à la Mairie, le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou sur www.ville-lisieux.fr, rubrique Elections ; ou sur www.service-public.fr) accompagné des pièces requises, précédemment citées.
3) Mandatez par écrit, un tiers qui effectuera la démarche à votre place en mairie avec les pièces exigées et sa pièce d'identité.
4) Utilisez le téléservice de www.mon-service-public.fr

Service état civil/formalités - 21, rue Henry Chéron
14100 LISIEUX - Tél. 02.31.48.40.40
Tél. 02.31.48.40.48 - www.ville-lisieux.fr
Horaires : Lundi : 10h-12h30/ 13h30-17h
Mardi-vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h
Samedi : 9h-11h30 (sauf les samedis 12/11 & 24/12)

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012

Le recensement annuel de la population se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2012. Les personnes recensées recevront un courrier d'information dans leur boite aux lettres début janvier, puis recevront à domicile la visite d'un agent recenseur à partir du 19/01 qui leur déposera les questionnaires du recensement.

Service logement/recensement
21, rue Henry Chéron - 14100 LISIEUX
Tél. 02.31.48.40.31 - Tél. 02.31.48.40.48
Horaires : Lundi : 10h-12h30/ 13h30-17h
Mardi-vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-17h
Samedi : 9h-11h30(sauf les samedis 12/11 & 24/12)

NOUVELLES DEMARCHES EN LIGNE

Inscription sur les listes électorales et recensement citoyen en ligne. Vous pouvez désormais vous inscrire sur les listes électorales et effectuer votre démarche de recensement en ligne. **Rendez-vous sur www.mon.service-public.fr ou le site de la Ville www.ville-lisieux.fr (Démarches en lignes/Formalités administratives).**

TOUS ACTEURS DE LA VIABILITE HIVERNALE

La Ville de Lisieux a connu ces deux dernières années des épisodes neigeux particulièrement rudes. De nouveau cette année, dans le souci d'apporter le soutien attendu aux habitants, les Services Techniques seront mobilisés pour dégager le cas échéant les axes prioritaires de circulation. C'est pourquoi, conformément à l'arrêté municipal du 26 novembre 2004, il est demandé aux propriétaires, locataires ou commerçants et artisans de retirer la neige des trottoirs devant leur entrée.

LE PLAN HIVERNAL A LISIEUX

Alors que les premiers froids arrivent, le plan d'extrême urgence est mis en place depuis le 1er novembre et jusqu'au 31 mars pour les personnes qui, le soir, ne savent pas où vont dormir. Le centre fonctionne en collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Caen, la sous-préfecture, le service Trait d'union de l'ACSEA, le centre hospitalier et le CCAS. Le **pavillon Stillman**, foyer d'hébergement situé 4 rue Roger Aini, est ouvert tous les jours de 19h30 à 7h30. Gardé par un veilleur de nuit, il dispose de sept places. Le dîner et le petit déjeuner sont fournis. Toute admission doit se faire en appelant le **115 (appel gratuit)**.

À partir de 7h30, la Boutique Solidarité de la **Croix Rouge** prend le relais avec un accueil de jour. Conformément au plan hivernal du département du Calvados, il s'agit de répondre localement aux besoins des personnes sans abri de Lisieux et de ses environs... la Croix Rouge fait également des maraudes le soir, de 17h à 19h, pour repérer les personnes qui seraient dans la rue et leur proposer un hébergement. **Si vous connaissez des personnes isolées et sans toit, vous pouvez prévenir la Croix Rouge ou le CCAS en journée, et le 115 nuit et jour.**

Abonnez- vous à la lettre d'information de la ville de Lisieux, c'est gratuit !

Tous les mois vous recevrez des informations, de l'actualité et plein de découvertes insolites

Marché de Noël

Du 9 au 11 décembre
de 9h à 19h
place Mitterrand.

Concert de Noël «Opus Jam»

(Quintet vocal à cappella)
Dimanche 18 décembre
à 17h, Cathédrale Saint Pierre
Entrée libre.

Fête foraine

Du 17 décembre 2011
au 15 janvier 2012
Place de la République